

# Pékin reconnaît les « villages du cancer »

La pollution est la cause d'une mortalité accrue dans plusieurs régions

Shanghai  
Correspondance

Pour la première fois, le ministère chinois de l'environnement admet l'existence de « villages du cancer » dans un document officiel. Le nombre anormalement élevé de décès causés par cette maladie dans des bourgs proches de sites industriels polluants est un problème connu de longue date par les environnementalistes, mais restait un tabou pour l'Etat.

Dans le plan de lutte contre les rejets de produits chimiques toxiques dans l'environnement, publié mercredi 20 février, le ministère admet que l'emploi de ces produits a engendré de nombreuses crises de pollution de l'eau ou de l'air,

aboutissant à « l'émergence de villages du cancer dans certaines régions ».

Cette reconnaissance est tardive. Nombre de ces usines ont ouvert leurs portes dans les années 1980, au lendemain des réformes économiques, souvent sans le moindre contrôle environnemental. Il a fallu quelques années pour que la population soit contaminée, en respirant quotidiennement des fumées toxiques, en buvant une eau polluée ou en consommant du riz produit dans cette eau. Et quelques années encore pour que les villageois constatent la multiplication des décès. Toutefois, dès 1998, la presse officielle évoquait la pollution de la rivière Hai et la corrélation

avec le fort taux de décès dus à des cancers dans des villages de la province du Hebei. Le journaliste d'investigation Deng Fei a publié en 2010 une carte sur Google localisant une centaine de bourgades contaminées, mais l'agence officielle Chine nouvelle a elle-même avancé le chiffre de 400 villages.

## Quotas d'émissions

Toujours en 2010, un professeur associé à l'université du Missouri central (Etats-Unis) Lee Liu, documentait leur répartition sur le territoire : « Les villages du cancer sont regroupés le long des fleuves majeurs et de leurs affluents. Il s'agit d'une implantation de choix pour les industries qui requièrent de l'eau bon marché, de la main-d'œuvre et l'accès aux transports. »

Selon le ministère de l'environnement, 23 % des usines de chimie, de pharmacie et de raffinage constituent une menace pour les champs et sources d'eau situées à proximité. Le nouveau plan de lutte contre la pollution établit notamment des quotas d'émissions pour une liste de produits chimiques concernant six secteurs industriels dont la production d'électricité, la métallurgie et la pétrochimie.

Pour Ma Jun, fondateur de l'Institut d'affaires publiques et environnementales, la portée juridique de cette reconnaissance publique sera probablement limitée pour les malades, qui s'entendent souvent dire qu'un cancer peut être causé par la cigarette ou un régime alimentaire inapproprié. Cet expert estime cependant que c'est un nouveau pas vers plus de transparence de la part du gouvernement après qu'il s'est résolu à publier en janvier les relevés de concentration de particules fines dans l'air de 74 villes. ■

HAROLD THIBAUT

